

Le lundi 8 février,
À Cergy,

Motion de soutien à notre collègue Hélène

Collectif Cergy-Pontoise mobilisé.e.s et Collectif Val d'Oise Est, Collectifs interdegrés et intersyndical des personnels de l'Education nationale

Nous venons d'apprendre la répression antisyndicale et antipédagogique dont sont victimes des collègues de l'école élémentaire Marie Curie de Bobigny, de la part de la hiérarchie de l'Education nationale, et particulièrement Hélène, militante dans le mouvement Freinet, et au sein du syndicat SUD Education 93.

Nous avons lu avec attention les éléments publiés par son syndicat dans son appel au rassemblement de soutien le mercredi 10 février prochain. Il ressort sans ambiguïté que nos collègues sont attaqués du fait de leur engagement syndical et pédagogique.

Ces éléments font malheureusement écho dans nos vies professionnelles et militantes, dans le premier comme le second degré, à l'heure où s'expriment sans plus aucune retenue tous les relais zélés de la politique autoritaire du ministre de « l'école de la confiance », dans sa mise au pas de l'école au profit des seules exigences du capitalisme.

C'est l'heure des managers, des petits chefs, de la caporalisation et de son cortège d'injonctions, d'une politique du chiffre, d'une aggravation assumée des inégalités sociales et scolaires, de la mise en concurrence des élèves et des personnels. L'heure en conséquence de la négation de notre liberté pédagogique et des valeurs que nous portons, pour une école émancipatrice.

Pas plus qu'Hélène et ses collègues, nous ne croyons aux recettes injonctives du ministre, à l'inflation d'évaluations idéologiques, ou aux vertus du fichage des élèves dans des casiers scolaires qui sont autant de non-sens pédagogiques, attentatoires aux libertés.

Nous comprenons qu'Hélène et ses collègues professeurs des écoles, par leur engagement quotidien de praticien.ne.s, d'éducateur.trice.s, portent haut la conception de notre métier. Ils défendent le droit à l'école coopérative, à la démarche naturelle dans les apprentissages. Le droit pour les adultes comme pour les enfants, de chercher, de tâtonner, de réfléchir, d'expérimenter dans la conquête des savoirs, au seul profit de l'émancipation individuelle et collective.

Nous comprenons qu'il s'agit une fois encore de museler des voix, des pratiques dissonantes, des oppositions pédagogiques et syndicales. A l'heure où les managers se gargarisent avec les « valeurs de la République », nous rappelons que la liberté syndicale et la liberté pédagogique sont notre pierre angulaire, chèrement conquise, sans lesquelles nous ne ferions vivre aucune valeur.

Nous comprenons ce que vivent Hélène et ses collègues, parce que nous le vivons aussi. Dans notre département aussi, ces formes de harcèlement et de mépris hiérarchique s'expriment.

Nous tenons à faire part de toute notre solidarité et de tout notre soutien à Hélène et à ses collègues, aujourd'hui comme demain !

Nous saisissons nos organisations syndicales départementales pour des prises de position en solidarité.

Nous exigeons l'arrêt immédiat de l'acharnement hiérarchique à l'encontre d'Hélène et de ses collègues.

Nous appelons celles et ceux qui le peuvent à se joindre au rassemblement devant la DSDEN de Bobigny le mercredi 10 février à 15H.